



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 17 octobre 2022

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et le Gouverneur de la Banque de France signent un protocole de coopération entre le réseau *France services* et la Banque de France dans 8 départements pilotes

Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, et François VILLEROY DE GALHAU, Gouverneur de la Banque de France, ont signé lundi 17 octobre 2022 une **convention de partenariat « France services » entre le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et la Banque de France, dans huit départements à titre expérimental jusqu'au printemps 2023**, avant une éventuelle généralisation au niveau national. Ce nouvel opérateur institutionnel vient s'ajouter aux neuf grands partenaires du bouquet France services tels que la Direction Générale des Finances Publiques, la Poste ou encore Pôle Emploi.

L'enjeu : rendre plus accessibles et visibles les services de la Banque de France, procédure de surendettement, droit à un compte bancaire, accès aux fichiers d'incidents de paiement, service Infobanque. Ainsi, dans **l'Aube, la Dordogne, les Landes, la Manche, la Mayenne, la Nièvre, la Savoie et le Var**, les agents de 192 espaces France services qui accueillent les usagers pourront accompagner les Français pour les services publics rendus par la Banque de France. Ils pourront également les orienter vers la Banque de France et les aider à prendre contact avec cette dernière en cas de besoin.

Ce partenariat avec la Banque de France permet d'**enrichir de façon pertinente le bouquet de services proposé en France services**, et conforte son statut de réseau de proximité dans lesquels les Français ont confiance.

Cette convention de partenariat traduit également la volonté, avec l'ensemble des acteurs impliqués, de dessiner un nouvel acte pour France services, en mettant l'accent sur **l'approfondissement de l'offre et la qualité de service**.

Stanislas GUERINI a déclaré : « *Aujourd'hui, chaque Français bénéficie à moins de 30 minutes de chez lui d'une France services : ce maillage territorial est une force et une chance qu'il nous faut continuer de développer. A travers ce protocole de coopération, nous renforçons et simplifions l'accès aux services publics d'inclusion financière à nos concitoyens. Ainsi, dans les territoires expérimentateurs, les agents France services seront formés pour apporter des informations de premier niveau, accompagner l'usage du site internet de la Banque (espace personnel), aider à réaliser des démarches simples, vérifier la complétude des dossiers et prendre contact avec un agent de la Banque en cas de besoin de rendez-vous. J'ai bon espoir que cette expérimentation porte ses fruits* ».

François VILLEROY DE GALHAU a déclaré « *la signature de ce protocole d'expérimentation vise à offrir à nos concitoyens des 8 départements pilotes un meilleur accès aux services publics d'inclusion financière rendus par la Banque de France. Le maillage territorial des espaces France services viendra utilement compléter la force de notre accueil multicanal et de toutes nos succursales départementales.* »

Contacts presse :

Cabinet de M. Stanislas GUERINI

presse.mtfp@transformation.gouv.fr - +33 (0) 1 53 18 42 68

Banque de France

presse@banque-france.fr - +33 (0)1 42 92 39 00